



PRESTATIONS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Tarifs et modalités à partir du 1^{er} septembre 2025

En application de la décision n°2025-341 du 29 juillet 2025

PRESTATIONS	TARIF	HORS COMMUNE ⁽¹⁾	INFORMATIONS	
PAUSE MÉRIDIANNE de 11h30 à 13h30				
Repas compris	6,30 €	/	Facturation au jour de présence	
Avec panier repas fourni par la famille	3,80 €	/		
PRÉSCOLAIRE ⁽²⁾				
Maternelle et élémentaire à partir de 7h30	4,80 €	/		
POSTSCOLAIRE ⁽²⁾				
Maternelle de 16h30 à 19h	7,50 €	/	Facturation au jour de présence	
Élémentaire de 18h à 19h	5,05 €	/		
ÉTUDES DIRIGÉES				
Élémentaires uniquement de 16h30 à 18h	2 €	/		
ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES ⁽²⁾ de 7h30 à 19h				
Repas compris	19 €	47,50 €	Selon calendrier prévisionnel de présence. Jours déduits sur présentation d'un certificat médical (remis dans un délai d'un mois en mairie). Toute réservation non annulée 8 jours avant sera facturée.	
Avec panier repas fourni par la famille	16,90 €	46 €		
DROIT ANNUEL D'INSCRIPTION				
Hors restauration et études	16 €		Droit annuel du 1 ^{er} septembre au 31 août de chaque année scolaire. Appliqué dès la première facturation	

(1) S'applique aux enfants non domiciliés et non scolarisés sur Soisy-sous-Montmorency

(2) [Modulation des tarifs possibles selon conditions de ressources](#)

Révision des tarifs en juillet 2026



Service Actions Scolaire et Périscolaire
Hôtel de Ville - BP 50029 - 95232 Soisy-sous-Montmorency cedex

☎ 01 34 05 21 22 / 21 04

✉ scolaire@soisy-sous-montmorency.fr

SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR

